

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**TUNISIE LEASING**

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 - Tunis Mahrajène

La société Tunisie Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2007 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29 mai 2008. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, AMC Ernst & Young (M.Noureddine HAJJI) et Cabinet M.S.Louzir (Mohamed LOUZIR).

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007

(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc 2007	31-déc 2006		Notes	31-déc 2007	31-déc 2006
ACTIFS							
ACTIFS NON COURANTS							
Immobilisations incorporelles		2 246 374	1 825 070			28 000 000	27 500 000
Moins : amortissements		(1 706 747)	(1 508 598)			15 914 373	13 276 843
	3	539 627	316 472			6 050 574	8 749 623
Immobilisations utilisées par la société		2 710 395	2 541 139			49 964 946	49 526 465
Moins : amortissements		(1 972 029)	(1 851 009)				
	4	738 366	690 130			5 432 105	4 000 981
Immobilisations destinées à la location		682 208 050	585 318 097			55 397 051	53 527 446
Moins : amortissements		(393 035 246)	(347 369 577)				
Moins : provisions		(11 028 929)	(8 300 181)				
	5	278 143 875	229 648 339				
Immobilisations financières		26 363 940	26 604 098				
Moins : provisions		(868 042)	(471 897)				
	6	25 495 898	26 132 201				
Total des actifs immobilisés		304 917 766	256 787 142				
Autres actifs non courants	7	535 568	513 835			115 619 683	100 851 462
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		305 453 334	257 300 977				
ACTIFS COURANTS							
Clients et comptes rattachés		16 145 037	18 324 246			21 065 768	8 436 871
Moins : provisions		(14 413 905)	(15 594 918)			16 914 549	13 545 781
	8	1 731 132	2 729 328			111 320 906	93 794 623
Autres actifs courants	9	8 388 342	5 677 864			149 301 223	115 777 275
Placements et autres actifs financiers	10	232 294	340 745				
Liquidités et équivalents de liquidités	11	4 512 855	4 107 269			264 920 906	216 628 737
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		14 864 623	12 855 206				
TOTAL DES ACTIFS		320 317 957	270 156 183				
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS							
CAPITAUX PROPRES							
Capital social						28 000 000	27 500 000
Réserves						15 914 373	13 276 843
Résultats reportés						6 050 574	8 749 623
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice						49 964 946	49 526 465
Résultat de la période						5 432 105	4 000 981
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	12	55 397 051	53 527 446				
PASSIFS							
PASSIFS NON COURANTS							
Emprunts	13	109 609 338	95 615 295			4 900 369	4 191 084
Autres passifs financiers	14	4 900 369	4 191 084			1 109 976	1 045 083
Provisions	15	1 109 976	1 045 083				
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		115 619 683	100 851 462				
PASSIFS COURANTS							
Fournisseurs et comptes rattachés	16	21 065 768	8 436 871				
Autres passifs courants	17	16 914 549	13 545 781				
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	111 320 906	93 794 623			149 301 223	115 777 275
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		149 301 223	115 777 275				
TOTAL DES PASSIFS		264 920 906	216 628 737				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		320 317 957	270 156 183			320 317 957	270 156 183

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Exercice 2007</u>	<u>Exercice 2006</u>
REVENUS DE LEASING			
Revenus bruts du leasing		155 468 680	140 490 041
Intérêts de retard		497 540	594 236
Variation des produits réservés		217 377	105 243
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(129 345 485)	(116 293 103)
<u>Total des revenus de leasing</u>	19	<u>26 838 112</u>	<u>24 896 417</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	20	(13 692 960)	(13 584 904)
PRODUITS DES PLACEMENTS	21	1 377 982	1 323 233
PRODUIT NET		<u>14 523 134</u>	<u>12 634 746</u>
Charges de personnel	22	(3 043 486)	(2 688 732)
Autres charges d'exploitation	23	(2 781 737)	(2 595 219)
Autres produits d'exploitation	24	509 400	520 947
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(2 462 683)	(2 608 639)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	25 bis	(396 146)	781 952
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	26	(384 884)	(396 561)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	575 095	(1 165 881)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>6 538 693</u>	<u>4 482 613</u>
Autres gains ordinaires	28	237 054	353 658
Autres pertes ordinaires	29	(37 065)	(3 008)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>6 738 682</u>	<u>4 833 263</u>
Reprises sur provisions pour impôt différé	15	0	56 707
Impôt sur les bénéfices	30	(1 306 577)	(888 989)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		<u>5 432 105</u>	<u>4 000 981</u>
Résultat par action	12	0,970	0,970

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Exercice 2007</u>	<u>Exercice 2006</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	31	185 158 961	162 613 579
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(5 499 691)	(4 843 461)
Intérêts payés	33	(13 793 507)	(14 195 390)
Impôts et taxes payés	34	(2 648 747)	(6 465 131)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location	35	(202 061 842)	(152 096 686)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location	36	8 424 333	10 310 623
Autres flux de trésorerie	42	3 204 929	2 291 213
		(27 215 564)	(2 385 254)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(689 506)	(338 128)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	73 980	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(4 069 910)	(6 959 776)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	40	4 283 742	2 767 391
		(401 694)	(4 530 513)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	12	0	15 000 000
Dividendes et autres distributions	41	(3 562 842)	(2 998 840)
Encaissements provenant des emprunts	13	133 325 000	87 766 910
Remboursement d'emprunts	13	(112 665 707)	(95 777 843)
Flux liés au financement à court terme	18	10 500 000	150 000
		27 596 451	4 140 227
Variation de trésorerie			
		(20 807)	(2 775 540)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		1 422 622	4 198 162
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	43	1 401 815	1 422 622

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la 1^{ère} tranche
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la 2^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 6 anciennes pour la 3^{ème} tranche
- 1 action nouvelle pour 7 anciennes pour la 4^{ème} tranche

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2007 à la somme de 28.000.000 Dinars divisé en 5.600.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits telle que modifiée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, et la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire à l'exception d'un lot de matériel informatique amorti selon le mode dégressif.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Installations générales	10 ans	10%

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer facturé.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

De même, le coût d'entrée des immobilisations peut subir des modifications et ce, à l'occasion d'une consolidation d'impayés ou d'une location de biens récupérés.

2-3 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés :à leur valeur d'acquisition.

2-4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants. Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2 -5 : Politique de provisions

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-94 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée. Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-5-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-5-2 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifiée par la circulaire BCT n°99-04.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-5-3 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Avant 2007

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location étaient les suivants :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge |

A partir de 2007

Afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a revu à la hausse les décotes appliquées à la valeur du matériel donné en leasing comme suit :

- | | | |
|-----------------------|---|--|
| . Matériel standard | : | Valeur d'origine avec une décote de 25% par an d'âge |
| . Matériel spécifique | : | Valeur d'origine avec une décote de 50% par an d'âge |
| . Immeubles | : | Valeur d'origine avec une décote de 10% par an d'âge |

L'impact de ce changement est estimé à 1 207 KDT au titre de l'exercice 2007.

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-6 : Provisions pour impôt

Jusqu'au 31 décembre 1999, le bénéfice imposable de la société est calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée, au taux de 20%, sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers, déduction faite des provisions constituées en franchise d'impôt.

2-7 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-8 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement, a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement ;
- Déduire les amortissements fiscaux ;
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n° 2000-98 du 25 décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions, font l'objet d'un suivi et seront apurées progressivement par le biais de retraitements (réintégration ou déduction) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicable aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001). La loi de finance pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finance pour la gestion 2006 a relevé ce taux à 100% applicable jusqu'au 31 décembre 2009.

2-9 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007
(exprimé en dinars)

NOIE 3: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Débit de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mse en rebut	Fin de période	Débit de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Mse en rebut	Fin de période	
Logiciels	33%	1 768 206	310 690	85 764	-	-	2 164 660	1 508 598	198 149	-	-	1 706 747	457 913
Logiciels (encours)		56 864	110 614	-85 764	-	-	81 714	-	-	-	-	-	81 714
TOTAUX		1 825 070	421 304	0	-	-	2 246 374	1 508 598	198 149	-	-	1 706 747	539 627

NOIE 4: IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Débit de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Mse en rebut	Fin de période	Débit de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Mse en rebut	Fin de période	
Terrain	0%	39 168	-	-	39 168	-	0	-	-	-	-	-	0
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	0
Matériel de transport	20%	212 842	190 104	-	67 000	-	335 946	116 483	49 295	65 715	-	100 063	235 883
Mobilier de bureau	10%	700 520	20 570	-	-	-	721 090	447 673	39 980	-	-	487 653	233 437
Matériel informatique	15% et 33%	1 066 104	62 111	-	0	-	1 128 215	914 871	64 810	-	-	979 681	148 534
Installations générales	10%	491 835	2 639	-	-	-	494 474	341 312	32 650	-	-	373 962	120 512
TOTAUX		2 541 139	275 424	-	106 168	-	2 710 395	1 851 009	186 735	65 715	-	1 972 029	738 366

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements</u>	<u>Valeur Nette</u>
- Immobilisations en location	485 715 059	(215 446 035)	270 269 024
- Immobilisations, contrats suspendus	33 360 780	(20 080 961)	13 279 819
- Immobilisations, contrats échus	157 989 696	(157 508 250)	481 446
- Immobilisations en cours	5 142 515		5 142 515
<u>Totaux</u>	<u>682 208 050</u>	<u>(393 035 246)</u>	<u>289 172 804</u>
- Provisions pour dépréciation des immobilisations		(10 950 998)	(10 950 998)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles		(77 931)	(77 931)
<u>Totaux</u>		<u>(11 028 929)</u>	<u>(11 028 929)</u>
<u>- Soldes au 31 décembre 2007</u>	<u>682 208 050</u>	<u>(404 064 175)</u>	<u>278 143 875</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
Soldes au 31 décembre 2006	<u>585 318 097</u>	<u>(355 669 758)</u>	<u>229 648 339</u>
Additions de l'exercice			
- Investissements	187 890 895		187 890 895
- Relocations	2 659 287		2 659 287
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la valeur résiduelle	(69 614 957)	69 519 838	(95 119)
- Cessions anticipées	(20 709 900)	12 569 112	(8 140 788)
- Relocations	(3 335 372)	1 590 866	(1 744 506)
- Régularisations			
Amortissements de l'exercice		(129 345 485)	(129 345 485)
Provisions de l'exercice			
- Dotations		(4 459 529)	(4 459 529)
- Dotations sur valeur résiduelle		(26 605)	(26 605)
- Reprises		1 735 761	1 735 761
- Reprises sur valeur résiduelle		21 625	21 625
<u>- Soldes au 31 décembre 2007</u>	<u>682 208 050</u>	<u>(404 064 175)</u>	<u>278 143 875</u>

Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élèvent à 187 891 KDT concernant 3 780 contrats mis en force au cours de l'exercice 2007 et 108 contrats en cours de mise en force.

Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à 69 615 KDT et se rapporte à 1 638 contrats ayant une valeur résiduelle de 95 KDT.

La valeur nette des cessions anticipées ou partielles s'élève à 8 141 KDT et se rapporte à 419 contrats.

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à 129 345 KDT. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

Au 31 décembre 2007, la portion du capital incluse dans les loyers non courus facturés d'avance ont été déduits des amortissements pour un montant de 8 958 KDT.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION (suite)**5.1 : Analyse par secteur d'activité**

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit

	Valeur brute	Encours (a)
Agriculture	33 319 814	13 677 388
Bâtiments TP	72 317 644	23 013 167
Industrie		
Agro-alimentaire	52 920 565	23 902 813
Chimie	18 946 711	8 485 807
Energie	1 230 315	483 941
Textile	24 644 481	7 417 011
Autres industries	117 008 688	49 078 668
Tourisme		
Hotellerie	8 682 477	3 870 620
Agences de voyage	16 914 757	4 000 827
Location de voiture	31 454 258	14 139 219
Autres Tourisme	6 452 329	2 035 713
Commerce et service		
Commerce	149 087 302	66 524 866
Transport	50 485 967	21 539 609
Audio-visuel	310 668	128 293
Professions libérales	27 788 500	13 840 068
Autres Services	70 643 572	28 076 583
Total	<u>682 208 050</u>	<u>280 214 594</u>

5.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Encours (a)
Matériel de transport léger	188 048 399	81 410 460
Matériel de transport léger Utilitaire	32 677 753	18 216 967
Matériel de transport lourd	99 711 539	35 753 989
Matériel BTP	66 878 271	20 750 919
Equipement industriel	108 370 873	38 750 702
Equipement informatique	8 276 825	3 079 875
Autres	53 228 840	19 780 924
Sous total	<u>557 192 501</u>	<u>217 743 836</u>
Immeubles de bureaux	35 878 072	16 152 011
Immeubles industriels ou commerciaux	89 137 477	46 318 747
Total	<u>682 208 050</u>	<u>280 214 594</u>

(a) Valeur comptable nette compte non tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de l'exercice.

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Titres de participation	20 450 932	21 908 899
Titres immobilisés	5 636 908	6 097 210
Prêts au personnel	712 320	665 804
Dépôts et cautionnements versés	19 280	19 280
<u>Montant brut</u>	<u>26 819 440</u>	<u>28 691 193</u>
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres de participation	(455 500)	(2 087 095)
<u>Montant libéré</u>	<u>26 363 940</u>	<u>26 604 098</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(265 018)	(299 293)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(583 548)	(153 128)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
<u>Montant net</u>	<u>25 495 898</u>	<u>26 132 201</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2006	21 908 899	19 782 204	2 126 695
Additions de l'exercice			
- Maghreb Leasing Algerie	0	1 676 695	(1 676 695)
- Esprit	11 000	5 500	5 500
Diminution des participations par réduction de capital			
- Tunisie Sicar	(440 000)	(440 000)	0
- Tuninvest International Sicar	(500 000)	(500 000)	0
- Tuninvest Sicar	(528 967)	(528 967)	0
Soldes au 31 Décembre 2007	<u>20 450 932</u>	<u>19 995 432</u>	<u>455 500</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée
Soldes au 31 Décembre 2006	6 097 210	6 097 210
Additions de l'exercice		
- Société Almes	1 000 000	1 000 000
- Tunisian health care centers S.A-Clinique el ferdaous	500 000	500 000
- SERTS	490 000	490 000
Cessions de l'exercice		
- Société Hasdrubal Thalassa Hotels	(500 000)	(500 000)
- GAN	(83 330)	(83 330)
- Hotel GRANADA	(166 660)	(166 660)
- Etablissement Abdelmoula	(116 652)	(116 652)
- Tunisian health care centers S.A-Clinique el ferdaous	(500 000)	(500 000)
- SERTS	(490 000)	(490 000)
- AVITOP	(33 660)	(33 660)
- Société Consortium des Immobilières Maghrébines	(500 000)	(500 000)
- Société BYZACENE	(60 000)	(60 000)
Soldes au 31 Décembre 2007	<u>5 636 908</u>	<u>5 636 908</u>

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (suite)

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2007 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	352 645	5,00	1 931 664		1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	87 999	10,00	879 990		1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,00	1 617 699	450 000	1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	125 000	10,00	1 250 000		1998	25,00%
Tunisie Factoring	239 997	10,00	2 399 970		1999	54,54%
Tunis Call Center	29 997	10,00	299 970		1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	28 306	100,00	2 830 600		1998/2003/2005	69,04%
S T I F	1	10,00	10		2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,00	1 500 000		2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,00	50 000		2002	10,00%
Esprit	6 100	10,00	61 000	5 500	2003/2007	4,07%
Tunisie LLD	501	100,00	10 822		2003	20,04%
Polyclinique La Marsa	420	100,00	99 540		2005	2,29%
Maghreb Leasing Algerie	359 999		6 706 781		2006	36,00%
HOLDEFI	44 762		812 886		2006	4,60%
			<u>20 450 932</u>	<u>455 500</u>		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2007 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10	5 000		1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	8 688	10	86 880		2000	(*)
* S.T.P.A	660	500	330 000		2003	(*)
* GAN	8 333	10	83 330		2003	(*)
* Etablissement Abdelmoula	8 740	26,700	233 358		2004	(*)
* Hotel GRANADA	83 334	10	833 340		2004	(*)
* Société Hasdrubal Thalassa Hotels	500	1 000	500 000		2005	(*)
* Société Agricole Saouef	100 000	10	1 000 000		2005	(*)
* Société Consortium des Immobilières Maghrébines	5 000	100	500 000		2005	(*)
* Société Méhari Hammamet	3 000	100	300 000		2005	(*)
* Société KOKET	2 000	100	200 000		2006	(*)
* Société BYZACENE	2 400	100	240 000		2006	(*)
* Société PROMOTEL	3 250	100	325 000		2006	(*)
* Société ALMES	100 000	10	1 000 000		2007	(*)
			<u>5 636 908</u>	<u>0</u>		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

NOTE 7 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
AU 31 DECEMBRE 2007
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute				Résorptions				Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Fin de période	
Frais de démission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 538 186	312 728	(352 021)	2 202 935	1 024 351	290 995	(352 021)	1 667 367	535 568
TOTAUX		1 538 186	312 728	(352 021)	2 202 935	1 024 351	290 995	(352 021)	1 667 367	535 568

Les frais de démission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	3 691 033	5 223 915
- Intérêts de retard à facturer	28 737	24 824
	<u>3 719 770</u>	<u>5 248 739</u>
A déduire :		
- Provisions	(1 283 786)	(1 900 053)
- Produits réservés	(630 905)	(865 903)
	<u>1 805 079</u>	<u>2 482 783</u>
<u>Montant brut</u>		
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	12 276 709	12 926 949
- Créances radiées	148 558	148 558
	<u>12 425 267</u>	<u>13 075 507</u>
<u>Montant brut</u>		
A déduire :		
- Provisions	(10 490 738)	(10 784 041)
- Produits réservés	(1 859 918)	(1 896 363)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
	<u>(73 947)</u>	<u>246 545</u>
<u>Montant net</u>		
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>1 731 132</u>	<u>2 729 328</u>

N°8(suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financiers (a)	239 931 099	23 981 374	1 629 625	500 475	14 222 000	280 214 594
Impayés	745 842	788 112	247 576	80 552	14 135 689	15 967 742
Avances et comptes reçus	(301 581 4)	(138 888)	(280)	0	(174 461)	(3 329 412)
Produits à recevoir	28 737	0	0	0	0	28 737
ENCOURS GLOBAL	237 699 864	24 580 629	1 876 922	581 027	28 183 218	292 881 660
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) (b)			0,63%	0,20%	9,57%	
ENGAGEMENTS HORS BILAN			10,40%			
	12 908 528	0	0	0	0	12 908 528
TOTAL ENGAGEMENTS	250 588 392	24 580 629	1 876 922	581 027	28 183 218	305 785 188
Produits réservés	0	0	54 191	15 887	2 362 354	2 432 432
Provisions affectées sur les impayés	0	0	36 737	10 815	11 726 973	11 774 525
Provisions affectées sur les encours	0	0	44 476	9 029	10 897 493	10 980 999
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	0	0	135 403	35 731	24 986 820	25 157 955
ENGAGEMENTS NETS	250 588 392	24 580 629	1 741 518	545 296	3 196 398	280 627 232
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (c)			7,21%	6,15%	88,11%	
			81,64%			

(a) Valeur comptable nette des immobilisations en location, compte tenu des régularisations des amortissements inclus dans les loyers perçus d'avance à la clôture de l'exercice.

(b) Le ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31/12/2007 s'établit à 10,40% contre 15,7% au 31/12/2006.

(c) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés s'établit au 31/12/2007 à 81,64% contre 60,72% au 31/12/2006.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
- Fournisseurs d'exploitation, avances	450	7 672
- Fournisseurs d'immobilisations, avances	3 942 817	2 163 359
- Avances et acomptes au personnel	17 997	41 187
- Crédit de TVA	1 189 392	0
- Compte courant Tunisie Factoring	69 352	44 540
- Compte courant S I M T	481 685	1 378 156
- Compte courant Tunisie LLD	1 183 743	1 132 995
- Compte courant MLA	128 866	115 350
- Adhérents, contrats résiliés	42 607	42 607
- Autres comptes débiteurs	206 134	307 776
- Produits à recevoir des tiers	224 349	252 531
- Produits à recevoir sur contrats de portages	445 282	462 803
- Compte d'attente	140 423	96 225
- Charges constatées d'avance	551 136	508 542
<u>Total brut</u>	<u>8 624 233</u>	<u>6 553 743</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(77 307)	(705 546)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(42 890)	(42 890)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(57 374)	(77 388)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(58 320)	(50 055)
<u>Total net</u>	<u>8 388 342</u>	<u>5 677 864</u>

NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
- Titres de placement	6 632	141 410
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	225 662	199 335
<u>Total</u>	<u>232 294</u>	<u>340 745</u>

NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
- Banques	4 507 949	4 103 048
- Caisses	4 906	4 221
<u>Total</u>	<u>4 512 855</u>	<u>4 107 269</u>

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
- Capital social	(A) 28 000 000	27 500 000
- Réserve légale	(B) 2 637 530	2 000 000
- Réserves affectées à l'augmentation du capital	2 000 000	0
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	7 500 000	7 500 000
- Résultats reportés	6 050 574	8 749 623
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>	<u>49 964 946</u>	<u>49 526 465</u>
Résultat de la période	5 432 105	4 000 981
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C) <u>55 397 051</u>	<u>53 527 446</u>
<u>Résultat par action:</u>	31-déc 2007	31 décembre 2006
Résultat de la période (1)	5 432 105	4 000 981
Nombre d'actions (2)	5 600 000	4 124 725
Résultat par action (1) / (2)	(D) 0,970	0,970

(A) Au 31 décembre 2007, le capital social est de DT : 28.000.000 composé de 5.600.000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérées en totalité (voir note 1).

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 31 décembre 2007
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2005	20 000 000	-		1 703 396	3 776 843	8 756 843	3 289 383	37 526 465
Affectations approuvées par l'AGO du 08/06/2006				296 603		2 992 780	(3 289 383)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2005						(3 000 000)		(3 000 000)
Augmentation de capital approuvée par l'AGE du 08/06/2006	7 500 000	7 500 000						15 000 000
Résultat au 31 décembre 2006							4 000 981	4 000 981
Solde au 31 Décembre 2006	27 500 000	7 500 000		2 000 000	3 776 843	8 749 623	4 000 981	53 527 446
Affectations approuvées par l'AGO du 15/06/2007				637 530		3 363 451	(4 000 981)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006						(3 562 500)		(3 562 500)
Sixième résolution approuvée par L'AGE du 08/06/2006			2 500 000			(2 500 000)		-
Sixième résolution approuvée par L'AGE du 08/06/2006	500 000		(500 000)					-
Résultat au 31 décembre 2007							5 432 105	5 432 105
Solde au 31 Décembre 2007	28 000 000	7 500 000	2 000 000	2 637 530	3 776 843	6 050 574	5 432 105	55 397 051

NOTE 13 : EMPRUNT

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2007
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	<u>31 914 920</u>	<u>85 375 000</u>	<u>71 157 333</u>	<u>46 132 587</u>	<u>18 070 027</u>	<u>28 062 560</u>
* AMEN BANK	5 687 500	0	1 750 000	3 937 500	2 187 500	1 750 000
* AMEN BANK	3 125 000	0	2 500 000	625 000	0	625 000
* STUSID	250 000	0	250 000	0	0	0
* STUSID	0	5 000 000	312 500	4 687 500	3 437 500	1 250 000
* BTKD	1 500 000	0	750 000	750 000	0	750 000
* B.E.S.T BANK	9 000 000	40 000 000	39 000 000	10 000 000	0	10 000 000
* A.B.C TUNISIE	0	7 375 000	3 375 000	4 000 000	4 000 000	0
* BANQUE DE L'HABITAT	2 977 420	0	719 833	2 257 587	1 486 027	771 560
* CITIBANK	5 000 000	25 000 000	21 000 000	9 000 000	0	9 000 000
* BTE	4 375 000	0	1 250 000	3 125 000	1 875 000	1 250 000
* BTE	0	5 000 000	0	5 000 000	3 334 000	1 666 000
* ATTIJARI BANK	0	3 000 000	250 000	2 750 000	1 750 000	1 000 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>48 869 189</u>	<u>0</u>	<u>12 508 374</u>	<u>36 360 815</u>	<u>24 589 311</u>	<u>11 771 504</u>
* Crédit BIRD 3678 TUN	2 885 108	0	480 395	2 404 713	1 916 713	488 000
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	3 063 505	0	680 782	2 382 723	1 701 941	680 782
* Crédit FMO IV	1 038 000	0	1 038 000	0	0	0
* JEXIM BANK	6 331 029	0	1 406 895	4 924 134	3 517 239	1 406 895
* BEI (credit participatif)	804 398	0	220 000	584 398	584 398	0
* B.A.D	5 163 645	0	2 581 822	2 581 823	0	2 581 823
* B.E.I	16 961 516	0	3 411 228	13 550 288	9 775 548	3 774 740
* PROPARCO	6 230 988	0	1 527 253	4 703 735	3 026 471	1 677 264
* OPEC FUND	6 391 000	0	1 161 999	5 229 001	4 067 001	1 162 000
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	80 784 109	85 375 000	83 665 707	82 493 402	42 659 338	39 834 064

NOTE 13 (Suite) : EMPRUNT**TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2007**

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
* Emprunt obligataire 2001 II	2 000 000		2 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2002 I	3 000 000		3 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2002 II	4 000 000	0	2 000 000	2 000 000	0	2 000 000
* Emprunt obligataire 2003	6 000 000	0	2 000 000	4 000 000	2 000 000	2 000 000
* Emprunt obligataire 2004	9 000 000	0	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2004 II	12 000 000	0	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2005 I	12 000 000	0	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2006 I	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
Emprunt subordonné remboursable * "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	0	20 000 000	0	20 000 000	16 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	0	11 950 000	0	11 950 000	11 950 000	0
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	63 000 000	46 950 000	21 000 000	88 950 000	65 950 000	23 000 000
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* TRESOR TUNISIEN	14 319 000	0	7 000 000	7 319 000	0	7 319 000
* BILLETS DE TRESORERIE	4 000 000	1 000 000	1 000 000	4 000 000	1 000 000	3 000 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	18 319 000	1 000 000	8 000 000	11 319 000	1 000 000	10 319 000
TOTAL GENERAL	162 103 109	133 325 000	112 665 707	182 762 402	109 609 338	73 153 064

NOTE 14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :		
- Dépôts et cautionnements reçus	4 900 369	4 191 084
<u>Total des autres passifs financiers</u>	<u>4 900 369</u>	<u>4 191 084</u>

NOTE 15 : PROVISIONS

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Les provisions se détaillent par nature comme suit :		
- Provisions pour risques non identifiés	419 266	419 266
- Provisions pour impôt différé	27 849	27 849
- Autres provisions pour risques	662 861	597 968
<u>Total des provisions</u>	<u>1 109 976</u>	<u>1 045 083</u>

NOTE 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :		
Fournisseurs d'exploitation		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	92 973	281 864
- Factures non parvenues	228 451	130 000
<u>Sous total</u>	<u>321 424</u>	<u>411 864</u>
Fournisseurs d'immobilisations		
- Factures d'achats d'immobilisations	4 820 244	1 018 863
- Effets à payer	10 785 168	6 321 576
- Factures non parvenues	4 821 413	479 234
- Retenues de garantie	317 519	205 334
<u>Sous total</u>	<u>20 744 344</u>	<u>8 025 007</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>21 065 768</u>	<u>8 436 871</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
- Personnel, oppositions sur salaires		
- Avances et acomptes reçus des clients	3 329 412	2 083 068
- Personnel, remunerations dues	1 265	182
- Personnel, provisions pour congés payés	241 650	231 215
- Personnel, autres charges à payer	468 144	254 000
- Etat, retenues sur salaires	32 341	26 478
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	402 174	71 901
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	19 208	32 662
- Etat, impôts sur les bénéfices	288 510	56 270
- Etat, TVA à payer	0	351 789
- Etat, autres impôts et taxes à payer	374 370	501 915
- Actionnaires, dividendes à payer	4 487	4 829
- C.N.S.S	121 534	111 163
- Autres comptes créditeurs	465 622	208 496
- Diverses charges à payer	166 753	126 233
- Charges à payer sur contrats de portage	130 931	77 447
- Loyers constatés d'avance	10 845 648	9 408 133
- Produits constatés d'avance	22 500	0
<u>Total</u>	<u>16 914 549</u>	<u>13 545 781</u>

NOTE 18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	23 000 000	21 000 000
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires locaux	35 381 560	32 219 834
- Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires étrangers	11 771 504	12 267 980
- Echéances à moins d'un an sur billets de trésorerie à long terme	3 000 000	1 000 000
<u>Sous total (voir note 13)</u>	<u>73 153 064</u>	<u>66 487 814</u>
- Billets de trésorerie	31 500 000	21 000 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 932 209	2 116 531
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	899 485	629 616
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	555 609	773 515
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	169 499	102 500
- Banques, découverts	3 111 040	2 684 647
<u>Total</u>	<u>111 320 906</u>	<u>93 794 623</u>

NOTE 19 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :	31 décembre 2007	31 décembre 2006
- Loyers de leasing	155 218 074	140 182 919
- Intérêts intercalaires		
	<u>250 606</u>	<u>307 122</u>
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>155 468 680</u>	<u>140 490 041</u>
- Intérêts de retard	<u>497 540</u>	<u>594 236</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(164 070)	(245 100)
. Intérêts de retard	(193 001)	(265 396)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	366 308	459 782
. Intérêts de retard antérieurs	208 140	155 957
	<u>217 377</u>	<u>105 243</u>
<u>Variation des produits réservés</u>		
- Dotations aux amortissements des immobilisations en location	(129 345 485)	(116 293 103)
	<u>26 838 112</u>	<u>24 896 417</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>		

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :	31 décembre 2007	31 décembre 2006
- Intérêts des emprunts obligataires	4 657 448	4 459 645
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	3 279 636	3 455 053
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 818 957	3 316 502
- Intérêts des billets de trésorerie à long terme	43 921	102 500
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	290 995	290 831
	<u>11 090 957</u>	<u>11 624 531</u>
<u>Total des charges financières des emprunts</u>		
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	562 143	202 615
- Intérêts des billets de trésorerie à court terme	1 787 955	1 739 464
- Pénalités fiscales et sociales	452	870
- Pertes de change	52 200	5 400
- Gains de change	(3 921)	(39 600)
- Autres	203 174	51 624
	<u>2 602 003</u>	<u>1 960 373</u>
<u>Total des autres charges financières</u>		
<u>Total général</u>	<u>13 692 960</u>	<u>13 584 904</u>

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Produits des participations	1 161 177	949 203
- Produits des titres Immobilisés	160 147	313 017
- Revenus des autres créances immobilisées	45 689	43 715
- Revenus des valeurs mobilières de placement	10 969	17 298
<u>Total</u>	<u>1 377 982</u>	<u>1 323 233</u>

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 décembre 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Salaires et complément de Salaires	1 922 158	1 833 711
- Bonus	466 000	260 534
- Indemnités représentatives de frais	110 960	119 632
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	357 924	337 122
- Autres charges sociales	186 444	137 733
<u>Total</u>	<u>3 043 486</u>	<u>2 688 732</u>

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 décembre 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Achat de matières et fournitures	87 589	95 296
<u>Total des achats</u>	<u>87 589</u>	<u>95 296</u>
- Locations	312 684	289 926
- Charges locatives et de copropriété	45 264	44 290
- Entretien et réparations	165 723	169 871
- Primes d'assurances	40 555	46 381
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	218 975	209 498
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>783 201</u>	<u>759 966</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	587 968	429 749
- Publicités, publications, relations publiques	257 952	259 813
- Déplacements, missions et réceptions	381 862	350 128
- Frais postaux et de télécommunications	204 146	183 681
- Services bancaires et assimilés	204 982	265 050
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 636 910</u>	<u>1 488 421</u>
- Jetons de présence	64 800	82 800
- Frais du contentieux	4 844	2 934
- Autres	10 117	6 939
<u>Total des charges diverses</u>	<u>79 761</u>	<u>92 673</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	57 656	66 958
- T.C.L	100 000	60 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	36 620	31 905
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>194 276</u>	<u>158 863</u>
<u>Total général</u>	<u>2 781 737</u>	<u>2 595 219</u>

NOTE 24 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 décembre 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Intérêts sur comptes courants associés	144 148	170 184
- Honoraires d'assistance technique MLA	88 850	149 876
- Autres produits	276 402	200 887
<u>Total</u>	<u>509 400</u>	<u>520 947</u>

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	6 149 288	5 268 439
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 686 600)	(2 659 800)
- Créances abandonnées sur les entreprises en difficultés	697 572	127 510
- Reprises sur créances abandonnées sur les entreprises en difficultés	(697 577)	(127 510)
<u>Total</u>	<u>2 462 683</u>	<u>2 608 639</u>

NOTE 25 bis : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	464 081	66 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	60 191	203 736
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(94 466)	(1 051 688)
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(33 660)	0
<u>Total</u>	<u>396 146</u>	<u>(781 952)</u>

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	198 149	214 328
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	186 735	182 233
<u>Total</u>	<u>384 884</u>	<u>396 561</u>

NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi

	<u>31 décembre 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	13 193	708 417
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	22 739	13 858
- Dotations aux provisions pour risques et charges	64 893	460 000
- Reprises de provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	0	(8 309)
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(995)	(8 085)
- Reprises de provisions sur avances fournisseurs	(674 925)	0
<u>Total</u>	<u>(575 095)</u>	<u>1 165 881</u>

NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 décembre 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	188 426	199 028
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	33 527	0
- Autres gains sur éléments exceptionnels	15 101	0
- Perte sur redressement fiscal et social	0	(315 509)
- Reprise sur provisions pour risques fiscal et social	0	470 139
<u>Total</u>	<u>237 054</u>	<u>353 658</u>

NOTE 29 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 décembre 2007</u>	<u>31 décembre 2006</u>
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	37 065	3 008
<u>Total</u>	<u>37 065</u>	<u>3 008</u>

NOTE 30 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Bénéfice comptable	6 738 680	4 889 969
A réintégrer		
- Amortissements financiers	0	312 428
- Différences entre amortissements fiscaux et amortissements financiers des immobilisations cédées au cours de l'exercice	0	(33 254)
- Dotations aux provisions	6 247 768	6 454 549
- Provisions fiscales 2004 pour affaires en cours	0	4 349 291
- Diverses charges non déductibles	648 110	285 081
- Impot redressé	0	214 323
A déduire		
- Provisions fiscales 2004 pour affaires en cours	0	4 349 291
- Reprises sur provisions comptables	129 121	588 909
- Dividendes	1 154 177	942 203
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>12 351 260</u>	<u>10 591 984</u>
Provisions pour créances douteuses	6 122 684	5 870 413
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>6 228 576</u>	<u>4 721 571</u>
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	2 495 500	1 625 000
<u>Base imposable</u>	<u>3 733 076</u>	<u>3 096 571</u>
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	<u>1 306 577</u>	<u>1 083 800</u>
Régularisation impôt	0	(194 811)
Impôt sur les sociétés	<u>1 306 577</u>	<u>888 989</u>
- Acomptes provisionnels payés	(975 420)	(832 419)
- Retenues sur placements	(42 647)	(300)
<u>Impôt à payer (report)</u>	<u>288 510</u>	<u>56 270</u>

NOTE 31 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

			<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+	Note 8	18 175 689	17 451 273
- Clients et comptes rattachés en fin de période	-	Note 8	(15 996 480)	(18 175 689)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	Note 17	(2 083 068)	(1 959 270)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	Note 17	3 329 412	2 083 068
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	Note 5	(914 781)	(155 069)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	Note 14	(4 191 084)	(4 619 832)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	Note 14	4 900 369	4 191 084
- Produits constatés d'avance en début de période	-	Note 17	(9 408 133)	(8 871 398)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 17	10 868 148	9 408 133
- TVA collectées	+		25 247 306	22 307 520
- Revenus bruts de l'exercice	+	Note 19	155 468 680	140 490 041
- Intérêts de retard	+	Note 19	497 540	594 236
- Créances virées en Pertes	-	Note 25 et 29	(734 637)	(130 518)
			<u>185 158 961</u>	<u>162 613 579</u>

NOTE 32 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 9	(41 187)	(11 421)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 9	17 997	41 187
- Charges constatées d'avance en début de période	-	Note 9	(508 541)	(745 555)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	Note 9	551 136	508 541
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 16	411 864	235 072
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 16	(321 424)	(411 864)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	Note 17	182	2 483
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	Note 17	(1 265)	(182)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 17	231 215	216 422
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 17	(241 650)	(231 215)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 17	254 000	168 051
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 17	(468 144)	(254 000)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 17	26 478	25 487
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 17	(32 341)	(26 478)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 17	71 901	77 822
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 17	(402 174)	(71 901)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 17	111 163	102 372
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 17	(121 534)	(111 163)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 17	126 233	27 000
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 17	(166 753)	(126 233)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	Note 17	77 447	28 636
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	Note 17	(130 931)	(77 447)
- TVA, payées sur biens et services	+		425 072	352 759
- Charges de personnel	+	Note 22	3 043 486	2 688 732
- Autres charges d'exploitation	+	Note 23	2 781 737	2 595 219
- Impôts et taxes	-	Note 23	(194 276)	(158 863)
			<u>5 499 691</u>	<u>4 843 461</u>

Sommes versés aux fournisseurs et au personnel

NOTE 33 : INTERETS PAYES

			<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Frais d'émission d'emprunt	+	Note 7	312 728	129 984
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	Note 17	32 662	97 124
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	Note 17	(19 208)	(32 662)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+	Note 18	2 116 531	2 750 803
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	-	Note 18	(1 932 209)	(2 116 531)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	Note 18	629 616	594 411
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	Note 18	(899 485)	(629 616)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 18	773 515	944 219
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 18	(555 609)	(773 515)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période		Note 18	102 500	0
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période		Note 18	(169 499)	(102 500)
- Charges financières	+	Note 20	13 692 960	13 624 504
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 20	(290 995)	(290 831)
			<u>13 793 507</u>	<u>14 195 390</u>

Intérêts payés**NOTE 34 : IMPOTS ET TAXES PAYES**

			<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 17	56 270	41 971
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	+ ou -	Note 17 et 9	(288 510)	(56 270)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 17	501 915	755 415
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 17	(374 370)	(501 915)
- TVA payées	+		1 252 589	5 178 078
- Impôts et taxes	+	Note 23	194 276	158 863
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 30	1 306 577	888 989
			<u>2 648 747</u>	<u>6 465 131</u>

Impôts et taxes payés**NOTE 35 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION**

			<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 16	8 025 007	8 995 548
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 16	(20 744 344)	(8 025 007)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	Note 9	(2 163 359)	(1 636 020)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	Note 9	3 942 816	2 163 359
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+	Note 5	187 890 895	133 433 653
- TVA sur Investissements	+		25 110 827	17 165 153
			<u>202 061 842</u>	<u>152 096 686</u>

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations destinées à la location**NOTE 36 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION**

			<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	95 119	160 409
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	8 140 788	9 951 186
- Plus-values sur Cessions anticipées	+	Note 28	188 426	199 028
			<u>8 424 333</u>	<u>10 310 623</u>

Encaissements provenant de la cession d'immobilisations destinées à la location

**NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Fournisseurs, avances en début de période	-	Note 9	(7 672)	0
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	Note 9	450	7 672
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 3	421 304	192 420
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 4	275 424	138 036
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>689 506</u>	<u>338 128</u>

**NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

			<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 4	40 453	0
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	Note 28	33 527	0
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>73 980</u>	<u>0</u>

**NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	1 642 595	5 842 972
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	1 990 000	825 000
- Dépôts et cautionnements versés			0	1 400
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice			437 315	290 404
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>4 069 910</u>	<u>6 959 776</u>

**NOTE 40 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

			<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	2 450 302	537 330
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	0	500 000
- Titres de participations remboursés au cours de l'exercice	+	Note 6	1 468 967	1 322 645
- Remboursements sur prêts au personnel	+		364 473	407 416
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>			<u>4 283 742</u>	<u>2 767 391</u>

NOTE 41 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			<u>2007</u>	<u>2006</u>
- Dividendes	+	Note 12	3 562 500	3 000 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	Note 17	4 829	3 669
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	Note 17	(4 487)	(4 829)
<u>Dividendes et autres distributions</u>			<u>3 562 842</u>	<u>2 998 840</u>

NOTE 42 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

			2007	2006
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	252 531	71 245
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(224 349)	(252 531)
- Produits à recevoir sur contrats de portage en début de période	+	Note 9	462 803	421 848
- Produits à recevoir sur contrats de portage en fin de période	-	Note 9	(445 282)	(462 803)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	307 776	273 366
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(206 134)	(307 776)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	+	Note 9	44 540	35 675
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	-	Note 9	(69 352)	(44 540)
- Compte courant SIMT en début de période	+	Note 9	1 378 156	1 293 407
- Compte courant SIMT en fin de période	-	Note 9	(481 685)	(1 378 156)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	Note 9	1 132 995	1 000 618
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	Note 10	(1 183 743)	(1 132 995)
- Compte courant MLA en début de période			115 350	66 965
- Compte courant MLA en fin de période	-	Note 9	(128 866)	(115 350)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période			42 607	47 608
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	Note 9	(42 607)	(42 607)
- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	96 225	80 024
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(140 423)	(96 225)
- Placements en titres en début de période	+	Note 10	141 410	1 448 418
- Placements en titres en fin de période	-	Note 10	(6 632)	(141 410)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 17	(208 496)	(429 688)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 17	465 622	208 496
- Produits des placements	+	Note 21	1 377 982	1 323 233
- Autres produits d'exploitation	+	Note 24	509 400	520 947
- Autres gains exceptionnels	+	Note 29	15 101	218 953
- Autres pertes exceptionnelles	-	Note 29	0	(315 509)
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>3 204 929</u>	<u>2 291 213</u>

NOTE 43 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

			31 décembre 2007	31 décembre 2006
- Banques	+	Note 11	4 507 949	4 103 048
- Caisses	+	Note 11	4 906	4 221
- Banques, découverts	-	Note 18	(3 111 040)	(2 684 647)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>			<u>1 401 815</u>	<u>1 422 622</u>

NOTE 44 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en dinars) 31/12/2007 31/12/2006

<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	18 952 000	31 625 000
Cautions, avals et autres garanties données	18 952 000	31 625 000
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>	33 847 470	21 102 211
Engagements de financement en faveur de la clientèle	32 699 094	18 247 240
Engagements sur titres	1 148 376	2 854 971
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>	59 538 605	49 674 449
Cautions reçus	10 150 000	10 225 000
Garanties reçues	2 753 568	3 293 933
Interets à échoir sur contrats actifs	46 635 037	36 155 516
<i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i>	12 050 000	734 607
Emprunts Obligataires souscrits non encore encaissés	3 050 000	0
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés	9 000 000	734 607

NOTE 45 : VENTILATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

		Inf à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup. à 5 ans	Durée indéterminée	Total
ACTIFS								
Immobilisations incorporelles	539 627						539 627	539 627
Immobilisations utilisées par la société	738 366						738 366	738 366
Immobilisations destinées à la location	278 143 875	37 256 357	27 088 567	48 593 816	143 795 849	9 510 434	11 898 852	278 143 875
Immobilisations financières	25 495 898	1 033 341	60 000	700 000	3 632 743	333 000	19 736 814	25 495 898
Autres actifs non courants	535 568	36 568	18 326	181 731	298 561	382		535 568
Clients et comptes rattachés	1 731 132	1 731 132						1 731 132
Autres actifs courants	8 388 342	3 847 766	1 091 981	3 001 717	434 930	11 948		8 388 342
Placements et autres actifs financiers	232 294	59 854	57 027	115 413				232 294
Liquidités et équivalents de liquidités	4 512 855	4 512 855						4 512 855
Total	<u>320 317 957</u>	48 477 873	28 315 901	52 592 677	148 162 083	9 855 764	32 913 659	<u>320 317 957</u>
PASSIFS								
Emprunts	109 609 338				104 666 338	4 943 000		109 609 338
Autres passifs financiers	4 900 369	348 757	175 000	624 000	2 671 256	873 163	208 193	4 900 369
Fournisseurs et comptes rattachés	21 065 768	20 641 449	424 319					21 065 768
Autres passifs courants	16 914 549	16 914 549						16 914 549
Concours bancaires et autres passifs financiers	111 320 906	51 163 906	13 420 000	46 737 000				111 320 906
Provisions	1 109 976						1 109 976	1 109 976
CAPITAUX PROPRES	<u>55 397 051</u>						55 397 051	<u>55 397 051</u>
Total	<u>320 317 957</u>	89 068 661	14 019 319	47 361 000	107 337 594	5 816 163	56 715 220	<u>320 317 957</u>
Position nette	0	-40 590 789	14 296 582	5 231 677	40 824 489	4 039 601	-23 801 561	0

NOTE 46 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**Tunisie Factoring****Billets de trésorerie**

L'encours du billet de trésorerie de 1 000 KDT émis le 26 janvier 2004 par Tunisie Leasing (TL) et souscrit par Tunisie Factoring (TF), dans laquelle elle détient 54,54% du capital, a été remboursé le 30 mai 2007.

Les charges financières relatives à ce billet de trésorerie constatées au cours de l'exercice 2007 s'élèvent à 25 KDT.

Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2007 accordées au profit de la Citibank et de la BTL s'élèvent respectivement à 7 000 KDT et 3 500 KDT.

Tunis Call Center (TCC)**Prestations facturées à Tunisie Leasing**

Tunisie Leasing a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires facturés par TCC et relatifs à l'exercice 2007 s'élèvent à 122 KDT.

SIMT**Avances en compte courant**

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 69,04 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 482 KDT au 31 décembre 2007.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2007 s'élèvent à 80 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 132 KDT au 31 décembre 2007 conformément au contrat de location.

Caution

- Le Conseil d'Administration réuni le 25 août 2002, a ratifié la caution solidaire en faveur de la SIMT pour les besoins de la construction du siège social de TL et ce, au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la STB.
L'encours du prêt au 31/12/2007 (en principal et intérêts) s'élève à 941 KDT.
- Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt. L'encours du prêt au 31/12/2007 (en principal et intérêts) s'élève à 495 KDT.
-

Tunisie LLD

Engagement Leasing

En 2007, Tunisie Leasing a mis en force 48 contrats au profit de Tunisie LLD, dans la quelle elle détient directement 20,04 % du capital, pour une valeur totale de 2 013 KDT.

La marge brute réalisée en 2007 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 408 KDT.

Au 31 décembre 2007, l'encours financier s'élève à 4 698 KDT.

Compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à Tunisie LLD, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 184 KDT au 31 décembre 2007.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2007 s'élèvent à 64 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de TLLD pour le financement de ses activités et ce, au titre d'un prêt de 1 200 KDT contracté auprès d'Amen Bank.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans la quelle TL détient 36% du capital, est débiteur de 129 KDT. Ce compte concerne essentiellement les honoraires d'assistance technique de TL non encore réglés au 31 décembre 2007.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de MLA pour les besoins de financement de ses investissements et ce, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'Arab Bank PLC (Alger).

TUNISIE VALEURS :

Engagement Leasing

La marge brute réalisée en 2007 sur les contrats de leasing avec Tunisie Valeurs s'élève à 3 KDT.

Au 31 décembre 2007, l'encours financier des contrats de leasing avec Tunisie Valeurs s'élève à 7 KDT.

NOTE 47 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 22 avril 2008. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2007**

Messieurs les actionnaires de TUNISIE LEASING.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 08 juin 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de TUNISIE LEASING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de TUNISIE LEASING arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de TUNISIE LEASING, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la société n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 22 avril 2008

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Cabinet M.S.Louzir
Mohamed LOUZIR

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **Exercice clos le 31 décembre 2007**

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice 2007 :

- a. Tunisie Leasing (TL) a émis en 2007 une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 36% du capital, pour les besoins du financement de ses investissements et ce, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'ARAB BANK PLC (Alger).
Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007.

- b. TL a émis en 2007 une caution solidaire en faveur de Tunisie Location Longue Durée (TLLD), dans laquelle TL détient directement 20,04% du capital, pour le financement de ses activités et ce, au titre d'un prêt de 1 200 KDT contracté auprès de Amen Bank. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007.

II- Nous avons été également avisés de la convention suivante autorisée par le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007 et non encore conclue au 31 décembre 2007 :

TL donne sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de Banques tunisiennes, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

III- Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2007 :

1. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring (TF), dans laquelle TL détient directement 54,54% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

A la clôture de l'exercice 2007, les cautions données au profit de Citibank et de la Banque Tuniso Libyenne, s'élèvent respectivement à 7 000 KDT et 3 500 KDT.

2. TL a fourni deux cautions solidaires en faveur de la SIMT, dans laquelle elle détient directement 69,04% du capital, pour les besoins de la construction du siège social et d'un dépôt :

-au titre d'un prêt de 2 400 KDT contracté auprès de la Société Tunisienne de Banque. Au 31 décembre 2007, l'encours du prêt restant dû (en principal et intérêts) s'élève à 941 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 août 2002.

-au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'Amen Bank. Au 31 décembre 2007, l'encours du prêt restant dû (en principal et intérêts) s'élève à 495 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 août 2005.

3. TL a été autorisée à émettre des billets de trésorerie à souscrire par TF et ce, dans la limite de 12 000 KDT.

Au cours de l'exercice 2007, un billet de trésorerie de 1 000 KDT émis par TL le 26 janvier 2004 et souscrit par Tunisie Factoring, a été remboursé le 30 mai 2007. Les charges financières de l'exercice 2007 relatives à ce billet de trésorerie s'élèvent à 25 KDT.

4. Les avances en compte courant accordées par TL à SIMT rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 482 KDT au 31 décembre 2007. Les produits relatifs à l'exercice 2007 s'élèvent à 80 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14 avril 2006.

5. Les avances en compte courant accordées par TL à TLLD rémunérées au taux du 8%, s'élèvent à 1 184 KDT au 31 décembre 2007. Les produits relatifs à l'exercice 2007 s'élèvent à 64 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14 avril 2006.

6. TL a conclu avec MLA un contrat d'assistance technique, en date du 02 mai 2006, en vertu duquel elle fournit à celle-ci des prestations nécessaires au démarrage et au développement de ses activités. Les prestations facturées en 2007, dans ce cadre, s'élèvent à 89 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65, relative aux établissements de crédits et des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 22 avril 2008

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Cabinet M.S.Louzir
Mohamed LOUZIR